Le prof sous protection policière Didier Lemaire, attaqué par le préfet des Yvelines et le maire de Trappes, va quitter l'Éducation nationale. "Quand l'État démissionne, puis-je encore enseigner ?"

11/02/2021 à 13h58



EXCLUSIF – Le professeur de philosophie Didier Lemaire se heurte aux critiques du préfet des Yvelines et du maire de Trappes, qui veulent éteindre la polémique.

«Quand l'État démissionne, est-ce que moi, je peux encore enseigner?, interroge-t-il. *Alors si en plus on m'accuse de créer le problème car on est dans le déni…»* Didier Lemaire est

«un peu en colère». Ce professeur de philosophie de Trappes, dans les Yvelines, placé sous protection policière après avoir dénoncé la menace islamiste, aimerait un soutien à la mesure de *«ce combat qu'il ne veut pas abandonner»*. Certes, il a reçu quelques appels de politiques, comme la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse, une dizaine de messages bienveillants de ses collègues, mais ce sont aussi des critiques, des démentis qu'on lui oppose depuis ses déclarations dans les médias ce week-end. Et même une plainte pour diffamation.

(…) Le Figaro

En lien :

> *Didier Lemaire, prof de philo à Trappes : « C'est une ville perdue. Nous allons vers la guerre civile. Il faut que les Français se réveillent » (MàJ : Lâché par le préfet, il quitte l'Éducation nationale)*